



Rapport de Gestion

Présenté par le Conseil d'administration
à l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Ces comptes annuels ont été établis en euros, et les informations chiffrées figurant dans le présent rapport sont exprimées dans cette devise.

I. Faits marquants de l'exercice 2022 et évènements postérieurs

Projets immobiliers

Vente Cherbourg-en-Cotentin (50) : pour rappel, l'Assemblée générale du 22 juin 2013 avait autorisé la vente de la propriété sis 11, rue du Dr Schweiter à La Glacerie (Manche) à un prix qui ne saurait être inférieur à celui de l'évaluation du service de France Domaine et l'affectation du prix de vente au financement de l'acquisition de nouveaux locaux.

L'Assemblée générale du 25 juin 2022 autorise la vente à un prix qui ne saurait être inférieur à celui de l'évaluation du service.

Bail LAM Amiens (80) : pour rappel, l'Assemblée générale du 26 septembre 2020 avait autorisé, sous conditions précisées ci-après, la signature d'un bail notarié pour une durée de 17 ans avec le centre hospitalier Philippe PINEL d'Amiens afin de louer le bâtiment dénommé l'Essor sis Route de Paris à Amiens (80) dont ce centre hospitalier est propriétaire pour y héberger les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) que Addictions France gèrera sur Amiens.

L'Assemblée générale du 25 juin 2022 a revu son autorisation de souscrire à un emprunt, à un montant plus élevé, tout en maintenant inchangé le taux maximal de 1,30%.

Achat Nevers (58) : pour rappel, l'Assemblée générale du 26 juin 2021 avait autorisé l'acquisition de locaux situés au 7 Bis Avenue Colbert à Nevers, pour réaliser ses activités sur le département de la Nièvre. Les travaux ont été initiés sur 2022.

Vente Biens issu de legs : l'Assemblée générale du 25 juin 2022 autorise la vente de deux biens immobiliers affectés à titre d'habitation issus du Legs Laborie, à Toulouse (31), Decazeville (12) et Livinhac-le-Haut (12).

Evolutions sur Groupe 2

La consultation des acteurs de la Santé menée sur 2020 a abouti, entre autres mesures, à plusieurs dispositifs de revalorisation salariale dits Laforcade :

Personnel soignant non-médical : 238 € brut/mois/ETP pour les infirmier.ère.s, diététicien.ne.s et psychomotricien.ne.s avec effet au 1er novembre 2021, le rattrapage des deux mois 2021 ayant été réalisé sur la paie de février 2022.

Personnel socio-éducatif : 238 € brut/mois/ETP pour une douzaine de métiers socio-éducatifs avec effet au 1er avril 2022 ; les conditions d'éligibilité exigent une quote-part du temps de travail consacré en établissement médico-social au moins égale à 50 % ; par souci d'égalité, une prime équivalente a été versée par l'Association en fin d'année à destination de tous les salariés non-éligibles aux dispositifs Laforcade.

Personnel Médical : 517 € brut/mois ETP pour les médecins avec effet au 1^{er} avril 2022.

A noter que les premiers travaux d'analyse des documents attributifs des ARS montre qu'il existe un risque de sous-financement des dispositifs Laforcade, particulièrement sur celui des médecins.

A ces dispositifs se sont rajoutés, pour l'amélioration du pouvoir d'achat, une revalorisation de la valeur du point – de 3,82 € à 3,93 €, soit + 2,9 % – avec effet au 1er juillet 2022 pour l'ensemble de la branche médico-sociale, et au niveau de l'association le versement d'une prime PEPA en mars 2022.

Externalisation des provisions pour indemnités de départ à la retraite (Provisions IDR)

Pour rappel, le Conseil d'administration, pour donner suite aux décisions prises en décembre 2015 puis en décembre 2018, a pris position d'externaliser totalement les provisions pour indemnités de départ à la retraite. Le contrat d'assurance souscrit auprès d'AXA avait été doté à fin 2021 à hauteur de 8 126 k€.

À la suite de départs en retraite observés en toute fin d'exercice, une demande de remboursement de 104 k€ avait été formulée, le remboursement est devenu effectif en février 2022. Le remboursement a été demandé au titre des indemnités de départs en retraite versées à 27 salariés, pour un total perçu du fonds Axa de 389 k€, dont le versement est devenu effectif début 2023.

À la suite de cette opération, et pour s'assurer que le fonds Axa couvre l'intégralité de la provision IDR calculée à fin 2022, un abondement complémentaire de 512 k€ a été décidé fin 2022, et s'est concrétisé sur le 1er semestre 2023.

Cet abondement tient compte des intérêts produits par le fonds AXA depuis la souscription du fonds en décembre 2015.

Pandémie Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et l'ensemble de ses conséquences au niveau légal et réglementaire – mesures de couvre-feu et de limitations d'accueil de public – ont eu un impact limité sur son activité de l'année 2022, eu égard au retour à un rythme normalisé des actions de prévention et à la continuité de service des activités médico-sociales – les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) ayant été maintenus ouverts.

Conflit russo-ukrainien

La situation de conflit entre la Fédération de Russie et la République d'Ukraine déclenchée en février 2022 ne présente aucun impact significatif connu sur l'activité de l'Association.

Inflation et hausse des prix de l'énergie

L'année 2022 a vu une pression inflationniste sur les coûts d'énergies, de matières premières, de transports notamment. L'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent à la maîtrise de l'évolution des frais généraux. Si elle a un impact sur l'évolution des achats et services extérieurs de l'Association, elle n'est pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

II. Compte de résultat de l'exercice 2022

Les comptes annuels consolidés tels qu'ils sont soumis à votre approbation sont présentés selon la forme prévue par le Plan Comptable.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 fait apparaître pour l'association un excédent de 3.219.773,15 euros contre un excédent de 8.462.815,87 euros pour les comptes clos au 31 décembre 2021.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les recettes propres (hors cotisations) se sont élevées à 3.715.758 euros contre 3.271.179 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +14 %, et détaillée ci-après :

Recettes propres	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			en €	%
Prestations réalisées	1 560 273	1 253 965	306 307	24,4%
Stages Stupéfiants	570 731	638 847	-68 116	-10,7%
Activités de Formation	662 509	726 136	-63 627	-8,8%
Ventes Matériels Prévention	22 366	3 552	18 814	529,7%
Recettes diverses	899 879	648 679	251 200	38,7%
TOTAL RECETTES PROPRES	3 715 758	3 271 179	444 578	13,6%

Le montant des dotations, subventions, autres produits d'exploitation (y compris cotisations) et reprises de fonds dédiés s'élève à 120.850.963 euros contre 117.260.284 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de + 3,1 %, essentiellement portée par celle des reprises sur fonds dédiés, et détaillée ci-après :

Dotations & Subventions & autres produits d'exploitation	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			en k€	%
DGF - Quotas pérennes & Reprises Résultat N-2	86 246 788	79 287 795	6 958 993	8,8%
Crédits non reconductibles	3 212 618	9 817 019	-6 604 401	-67,3%
DOTATIONS GLOBALES DE FINANCEMENT	89 459 406	89 104 815	354 591	0,4%
ARS, CNAM, CNAF, MSA	13 097 687	13 855 889	-758 203	-5,5%
Etat	1 862 806	1 668 106	194 699	11,7%
Conseils Départementaux	799 057	937 455	-138 398	-14,8%
Conseils Régionaux	176 370	493 578	-317 208	-64,3%
Autres subventions	3 314 419	3 079 685	234 734	7,6%
SUBVENTIONS ATTRIBUEES	19 250 339	20 034 714	-784 376	-3,9%
Cotisations	11 249	6 615	4 634	70,1%
Autres produits de gestion courante	359 270	734 623	-375 352	-51,1%
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	370 519	741 238	-370 718	-50,0%
REPRISES DE FONDS DEDIES	11 770 699	7 379 518	4 391 181	59,5%
TOTAL DGF & SUBVENT° & AUTRES PROD	120 850 963	117 260 284	3 590 678	3,1%

Le montant des reprises sur provisions et transferts de charges s'élève à 1.226.254 euros contre 2.074.543 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de -41 % par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation de l'exercice, reprises sur fonds dédiés incluses, ont atteint au total 125.792.975 euros pour cet exercice 2022 contre 122.606.006 euros pour celui de l'année passée, soit une hausse de +2,6 % par rapport à l'exercice précédent, pour lequel les charges d'exploitation, dotations aux fonds dédiés incluses, s'élevaient à 114.923.180 euros.

Le montant des achats et charges externes s'élève à 23.596.817 euros contre 21.437.480 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse du montant des achats de +10 %, détaillée ci-après :

Achats & charges externes	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			en k€	%
Achats (eau, électricité, fournitures...)	3 470 932	2 911 019	559 912	19,2%
Loyers, charges locatives et copropriétés	4 836 176	4 512 943	323 233	7,2%
Honoraires, frais d'actes et contentieux	3 441 384	3 591 321	-149 936	-4,2%
Transports, déplacements, réceptions	1 577 776	1 108 607	469 168	42,3%
Personnel intérimaire ou détaché	1 755 653	1 510 355	245 298	16,2%
Frais d'entretien et maintenance	1 786 017	1 710 981	75 035	4,4%
Frais d'assurance	884 253	830 201	54 052	6,5%
Autres postes	5 844 627	5 262 052	582 574	11,1%
TOTAL ACHATS & CHARGES EXTERNES	23 596 817	21 437 480	2 159 338	10,1%

Le montant des impôts et taxes (hors taxes sur les salaires) s'élève à 910.249 euros contre 850.129 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de +7 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 56.200.697 euros contre 49.320.193 euros et celui des charges fiscales et sociales à 28.711.694 euros contre 25.121.597 euros soit respectivement 5.138.303 et 23.573.390 (contre 4.546.695 euros et 20.574.901 euros pour l'exercice précédent), représentant ainsi une hausse pour les premières de +14 % et pour les secondes une hausse de +14 % détaillées ci-après :

Charges de Personnel	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			en k€	%
Personnel non médical	47 439 387	41 000 539	6 438 848	15,7%
Médecins	8 761 310	8 319 655	441 655	5,3%
Salaires bruts versés	56 200 697	49 320 193	6 880 503	14,0%
Taxes sur salaires	5 138 303	4 546 695	591 608	13,0%
Charges sociales patronales	23 573 390	20 574 901	2 998 489	14,6%
Charges sociales et fiscales	28 711 694	25 121 597	3 590 097	14,3%
CHARGES DE PERSONNEL	84 912 390	74 441 790	10 470 601	14,1%

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 1.659.444 euros contre 1.642.098 euros pour l'exercice précédent, soit une variation positive de +1,1 %.

Le montant des dotations aux dépréciations et provisions s'élève à 791.394 euros contre 1.805.518 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 56 %.

Le montant des dotations aux fonds dédiés s'élève à 11.740.231 euros contre 14.564.019 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 19 %.

Le montant des autres charges s'élève à 99.632 euros contre 182.146 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de - 45 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice, dotations aux fonds dédiés incluses, ont atteint au total 123.710.158 euros contre 114.923.180 euros et ont donc augmenté de + 7,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 2.082.817 euros contre 7.685.423 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à 57.747 euros contre 144.329 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 60 %.

Le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice en excédent pour 1.079.209 euros contre un excédent de 633.064 euros pour l'exercice précédent.

Tenant compte de ces éléments, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un excédent de 3.219.773,15 euros contre 8.462.815,87 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de - 62 %.

Il se décompose ainsi :

- Déficit de (280.751,65) euros relatif aux activités d'administration par le siège et les directions régionales, ainsi que de la prévention (hors régions Bourgogne - Franche-Comté, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire et île de la Réunion) ;
- Excédent de 2.384.607,59 euros relatif à l'activité de médico-social (hors régions Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire et île de la Réunion) ;
- Excédent de 486.039,91 euros relatif à l'activité globale de la région Bourgogne-Franche-Comté, laquelle fait l'objet d'un CPOM prévoyant une liberté totale d'affectation du résultat ;
- Excédent de 152.518,51 euros relatif à l'activité globale de la région Normandie, laquelle fait l'objet d'un CPOM prévoyant une liberté totale d'affectation du résultat ;

- Excédent de 427.823,93 euros relatif à l'activité globale de la région Nouvelle-Aquitaine, laquelle fait l'objet d'un CPOM prévoyant une liberté totale d'affectation du résultat ;
- Déficit de (123.816,01) euros relatif à l'activité globale de la région Pays-de-la-Loire, laquelle fait l'objet d'un CPOM prévoyant une liberté totale d'affectation du résultat ;
- Excédent de 173.350,87 euros relatif à l'activité globale de l'île de la Réunion (974), laquelle fait l'objet d'un CPOM prévoyant une liberté totale d'affectation du résultat.

III. Bilan de l'exercice 2022

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de l'Association s'élève à 111.432.476 euros contre 102.895.884 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 8,3 %, détaillée ci-après :

Bilan - Actif	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			en k€	%
Immobilisations Incorporelles	50 267	108 274	-58 008	-53,6%
Immobilisations Corporelles	17 824 452	16 619 743	1 204 708	7,2%
Immobilisations Financières	726 369	651 825	74 544	11,4%
ACTIF IMMOBILISE	18 601 088	17 379 843	1 221 245	7,0%
Avances et Acomptes	128 782	79 162	49 620	62,7%
Créances Redeables	2 528 888	2 063 651	465 237	22,5%
Autres Créances	7 770 819	10 091 415	-2 320 596	-23,0%
VMP	50 969 364	7 238 141	43 731 222	604,2%
Disponibilités	30 644 145	65 228 009	-34 583 864	-53,0%
Charges Constatées d'Avance	789 391	815 663	-26 272	-3,2%
ACTIF CIRCULANT	92 831 388	85 516 041	7 315 347	8,6%
TOTAL ACTIF	111 432 476	102 895 884	8 536 592	8,3%

Bilan - Passif	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			en k€	%
Fonds propres	329 018	329 018	0	0,0%
Réserves	18 886 073	16 463 841	2 422 232	14,7%
Report à nouveau	7 303 288	5 936 255	1 367 033	23,0%
Dépenses refusées & non opposables	-4 523 705	-4 882 640	358 935	-7,4%
Résultats sous contrôle tiers financeur	9 656 743	5 362 263	4 294 481	80,1%
Résultat de l'exercice	3 219 773	8 462 816	-5 243 043	-62,0%
Subventions d'investissement	5 805 508	6 092 773	-287 265	-4,7%
Réserve PV nettes s/actifs immobilisés	7 483 801	8 077 668	-593 867	-7,4%
Autres provisions réglementées	4 125 944	4 130 786	-4 842	-0,1%
FONDS PROPRES	52 286 443	49 972 779	2 313 664	4,6%
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	3 830 002	4 124 556	-294 554	-7,1%
FONDS DEDIES	30 266 168	30 446 389	-180 221	-0,6%
Dettes Financières	1 829 240	1 151 704	677 536	58,8%
Dettes Fournisseurs	4 484 519	4 531 272	-46 753	-1,0%
Dettes Fiscales et Sociales	15 765 061	10 038 987	5 726 074	57,0%
Dettes Diverses	2 177 995	1 617 485	560 511	34,7%
Pdts Constatés d'Av.	793 047	1 012 711	-219 664	-21,7%
DETTES	25 049 863	18 352 159	6 697 704	36,5%
TOTAL PASSIF	111 432 476	102 895 884	8 536 592	8,3%

Le montant des actifs immobilisés s'élève à 38.543.130 euros en valeur brute et à 19.942.043 euros d'amortissement et dépréciations contre respectivement 35.817.290 euros et 18.437.448 euros pour l'exercice précédent. Il en ressort une valeur nette comptable (VNC) correspondant à l'actif immobilisé net pour 18.601.088 euros contre 17.379.843 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 7,0 %, détaillée ci-après :

Poste	VNC		Variation	
	2022	2021	en €	%
Frais d'établissement	0	2 515	-2 515	-100,0%
Logiciels informatiques	49 844	105 336	-55 492	-52,7%
Autres immos incorporelles	323	323	0	0,0%
Immobilisations en cours	0	0	0	-100,0%
Avances & acomptes	100	100	0	0,0%
Immobilisations Incorporelles	50 267	108 274	-58 008	-53,6%
Terrains	1 551 547	1 551 547	0	0,0%
Constructions	8 882 459	9 165 727	-283 268	-3,1%
AAI sur constructions	2 002 573	2 182 494	-179 921	-8,2%
Matériel & Equipements	304 170	320 429	-16 260	-5,1%
AAI divers	1 716 596	1 972 316	-255 719	-13,0%
Véhicules	128 730	113 582	15 148	13,3%
Matériel de bureau	37 745	51 464	-13 719	-26,7%
Matériel informatique	651 384	507 449	143 935	28,4%
Mobilier de bureau	394 982	366 950	28 032	7,6%
Immobilisations en cours	1 799 066	140 153	1 658 913	1183,6%
Avances & acomptes	119 580	12 012	107 568	895,5%
Issus de legs destinés à être cédés	235 620	235 620	0	0,0%
Immobilisations Corporelles	17 824 452	16 619 743	1 204 708	7,2%
Titres immobilisés	33 132	33 032	100	0,3%
Prêts	8 098	-202	8 300	-4099,4%
Dépôts & cautionnements	685 018	618 874	66 144	10,7%
Autres immos financières	122	122	0	0,0%
Immobilisations Financières	726 369	651 825	74 544	11,4%
IMMOBILISATIONS	18 601 088	17 379 843	1 221 245	7,0%

L'actif circulant hors trésorerie (avances et acomptes, créances, charges constatées d'avance) s'élève à 11.217.880 euros contre 13.049.891 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 14 %.

La trésorerie (valeurs mobilières de placement, disponibilités) s'élève à 81.613.508 euros contre 72.466.150 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 13 %.

Les fonds propres s'élèvent à 52.286.443 euros contre 49.972.779 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 4,6 %, dont les principaux mouvements sont détaillés ci-après :

POSTE	31/12/2021	Affectation Résultat N-1	Mvts sur Subv d'invest	Dotations & Reprises	Reclassement	Autres mouvements	31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	296 475						296 475
Réserves statutaires et contractuelles	22 203						22 203
Autres réserves	16 441 638	1 665 316				756 916	18 863 870
Report à nouveau	5 936 255	1 429 193				-62 160	7 303 288
Fonds propres avec droit de reprise	512 165	5 368 308			98 768	-813 661	5 165 580
Résultat net de l'exercice	8 462 816	-8 462 816				3 219 773	3 219 773
Subventions d'investissement s/BNR	6 092 773		142 289	-429 553			5 805 508
Provisions réglementées	12 208 454			-598 709			11 609 744
FONDS PROPRES	49 972 779	0	142 289	-1 028 263	98 768	3 100 869	52 286 443

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 3.830.002 euros contre 4.124.556 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 7,1 %, dont les principaux mouvements sont détaillés ci-après :

POSTE	31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31/12/2022
Provisions Indemnité Départ Retraite	0				0
Provisions grosses réparations	385 336	16 530	-12 742		389 124
Autres provisions pour risques	1 290 982	431 300	-590 319	22 273	1 154 236
Autres provisions pour charges	2 448 238	317 635	-495 579	16 349	2 286 642
Provisions pour risques et charges	4 124 556	765 465	-1 098 641	38 622	3 830 002

Les fonds dédiés s'élèvent à 30.266.168 euros contre 30.446.389 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 0,6 % se décomposant de la manière suivante :

- Issu de legs : 446.403 euros, part non utilisée du Legs Laborie, idem que sur l'exercice précédent ;
- Prévention : 9.399.499 euros contre 10.718.156 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 12 % ;
- Médico-Social : 20.420.265 euros contre 19.281.830 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 5,9 %.

Les principaux mouvements sur ce poste sont détaillés ci-après :

POSTE	31/12/2021	Dotations	Reprises	Reclassement	Autres mouvements	31/12/2022
Fonds dédiés issus de legs	446 403					446 403
Fonds dédiés Prévention	10 718 156	5 068 048	-6 348 390	-38 314		9 399 499
Fonds dédiés Médico-Social	19 281 830	6 672 182	-5 564 598	29 840	1 010	20 420 265
Fonds dédiés	30 446 389	11 740 231	-11 912 988	-8 474	1 010	30 266 168

Les dettes financières s'élèvent à 1.829.240 euros contre 1.151.704 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 59 %. Ce poste est exclusivement constitué de dettes à long terme (emprunts).

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 4.484.519 euros contre 4.531.272 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de - 1,0 %.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 15.765.061 euros contre 10.038.987 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 57 %.

Les autres dettes (avances et acomptes, redevables créditeurs, dettes sur immobilisations, autres dettes et produits constatés d'avance) s'élèvent à 2.971.042 euros contre 2.630.196 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de + 13 %.

IV. Affectation résultat de l'exercice 2022

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés. Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- 280.751,65 euros, correspondant au déficit dégagé par les activités dites Siège-DR et Prévention (hors régions Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire et île de la Réunion) en 11020000 – Report à Nouveau Prévention.

2.384.607,59 euros, correspondant à l'excédent dégagé par l'activité médico-social (hors régions Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire et île de la Réunion), au compte 11510000 – Résultat sous contrôle Tiers financeur.

486.039,91 euros, correspondant à l'excédent dégagé par l'activité globale de la région Bourgogne - Franche-Comté ainsi :

- 668.588,96 euros issu de l'excédent dégagé par l'activité médico-social au compte 10685200 - Excédents affectés à l'investissement,
- -167.500,51 euros issu du déficit dégagé par l'activité médico-social au compte 11510000 – Résultat sous contrôle Tiers financeur,
- -15.048,54 euros issu du déficit dégagé par les activités dites Siège-DR et Prévention au compte 11020000 – Report à Nouveau Prévention.

152.518,51 euros, correspondant à l'excédent dégagé par l'activité globale de la région Normandie ainsi :

- 96.478,63 euros issu de l'excédent dégagé par l'activité médico-social au compte 10685200 – Excédents affectés à l'investissement,
- 88.797,52 euros issu de l'excédent dégagé par l'activité médico-social au compte 10685600 – Réserve de compensation des déficits,
- -64.373,89 euros issu du déficit dégagé par l'activité médico-social au compte 11510000 – Résultat sous contrôle Tiers financeur,
- -38.516,50 euros issu du déficit dégagé par l'activité médico-social au compte 11592200 – Dépenses pour congés payés,
- 70.132,75 euros issu de l'excédent dégagé par les activités dites Siège-DR et Prévention au compte 11020000 – Report à Nouveau Prévention.

427.823,93 euros, correspondant à l'excédent dégagé par l'activité globale de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi :

- -123.259,32 euros issu du déficit dégagé par l'activité médico-social au compte 11010000 - Report à nouveau médico-social,
 - 551.083,25 euros issu du déficit dégagé par les activités dites Siège-DR et Prévention au compte 11020000 – Report à Nouveau Prévention.
- 123.816,01 euros, correspondant au déficit dégagé par l'activité globale de la région Pays-de-la-Loire ainsi :
- -12.976,43 euros issu du déficit dégagé par l'activité médico-social au compte 11010000 - Report à nouveau médico-social,
 - -110.839,56 euros issu du déficit dégagé par les activités dites Siège-DR et Prévention au compte 11020000 – Report à Nouveau Prévention.

173.350,87 euros, correspondant à l'excédent dégagé par l'activité globale de l'Île de la Réunion ainsi :

- 55.665,11 euros issu de l'excédent dégagé par l'activité médico-social au compte 11511000 – Excédents affectés aux mesures d'exploitation,
- 117.685,76 euros issu de l'excédent dégagé par les activités dites Siège-DR et Prévention au compte 11020000 – Report à Nouveau Prévention.

V. Budget prévisionnel pour l'exercice 2023

Conformément à nos statuts, l'Assemblée générale est appelée à prendre acte du budget de l'Association pour l'exercice en cours. Les budgets de l'exercice 2023 ont été préparés par chacun des établissements et directions régionales dans le courant du 4ème trimestre 2022 ; le budget prévisionnel général de l'association pour l'exercice 2023 a été établi en effectuant le regroupement arithmétique des budgets préparés par les différentes établissements et directions régionales, sans qu'une élimination des mouvements internes dits de « liaisons » ne puisse être réalisée. Pour cette raison, la masse des produits et des charges se trouve plus importante comparée à ces mêmes éléments pris dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, selon la méthode désormais retenue par l'Association, il a été demandé aux établissements et directions régionales de distinguer, lors de la préparation de leur BP 2023, les éléments relevant du « budget de reconduction » de ceux relatifs aux éventuelles « mesures nouvelles » demandées ou espérées et qui ne peuvent constituer qu'un développement de l'activité.

En outre, pour la neuvième fois dans le BP 2023, il a été demandé d'inscrire sur une ligne spécifique l'éventuelle « impasse budgétaire » résultant du constat que l'évolution prévisible de la réalité des dépenses nécessaires au fonctionnement des activités en cours n'est pas totalement couverte par la progression prévisible des financements de reconduction.

Ces situations peuvent résulter de plusieurs facteurs possibles : taux directeur appliqué par les autorités de tarification insuffisant face à l'évolution des charges réelles de l'établissement, financement partiel du GVT, non-financement des médecins spécialistes ou de toute autre charge jugée nécessaire à l'activité.

Le budget prévisionnel général de l'exercice 2023 a été arrêté par le Conseil d'administration dans sa séance du 10 décembre 2022 sous la forme regroupant les seuls éléments du BP «Reconduction». Le Conseil d'administration n'a pas statué sur les données des BP

«mesures nouvelles», aucune certitude ne pouvant être acquise quant à la perception de tout ou partie des financements complémentaires demandés.

La consolidation budgétaire de l'année 2023 conduit à une enveloppe globale de 126.087.043 euros contre une enveloppe de 119.084.679 euros au budget de l'année 2022, soit une hausse de + 5,9 %.

Le tableau suivant récapitule le budget prévisionnel 2023, avec comparatif avec le budget prévisionnel 2022 :

Compte de résultat	Budget 2023	Budget 2022	Variation	
			en €	%
70 - Ventes & prestations	6 184 756	6 521 888	-337 132	-5,2%
73 - Dotation globale (Reprise N-2 inclus)	89 789 782	83 627 752	6 162 030	7,4%
74 - Subventions	19 112 640	19 909 392	-796 752	-4,0%
75 - Autres produits gestion courante	3 612 777	3 501 330	111 447	3,2%
781 - Reprises provisions	259 153	398 315	-139 162	-34,9%
791 - Transferts de charges	141 930	15 389	126 541	822,3%
789 - Reprises de fonds dédiés	3 473 852	1 610 537	1 863 315	115,7%
Produits exploitation	122 574 888	115 584 602	6 990 286	6,0%
60 - Achats	3 523 158	3 301 333	221 825	6,7%
61 - Services extérieurs	9 730 743	9 554 270	176 472	1,8%
62 - Personnel extérieur & détaché ANPAA	4 216 832	3 752 442	464 390	12,4%
62 - Autres services extérieurs	9 387 694	9 679 925	-292 231	-3,0%
63 - Impôts et taxes (hors personnel)	737 545	771 511	-33 966	-4,4%
63 - Impôts et taxes sur rémunérations	6 094 395	5 618 460	475 935	8,5%
64 - Frais de personnel	84 663 665	79 230 533	5 433 131	6,9%
65 - Autres charges gestion courante	4 325 906	4 385 715	-59 809	-1,4%
681 - Dotations amort. & prov	2 542 733	2 381 053	161 680	6,8%
689 - Dotations de fonds dédiés	87 396	92 136	-4 740	-5,1%
Charges exploitation	125 310 068	118 767 379	6 542 689	5,5%
RESULTAT EXPLOITATION	-2 735 180	-3 182 777	447 597	-14,1%
76 - Produits financiers	795 604	180 294	615 309	341,3%
66 - Charges financières	785 906	155 841	630 066	404,3%
RESULTAT FINANCIER	9 697	24 454	-14 756	-60,3%
77 - Produits exceptionnels	692 724	1 005 525	-312 801	-31,1%
67 - Charges exceptionnelles	7 140	40 097	-32 957	-82,2%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	685 584	965 428	-279 844	-29,0%
TOTAL PRODUITS	124 063 216	116 770 421	7 292 794	6,2%
Impasse Budgétaire	2 023 827	2 314 259	-290 432	-12,5%
TOTAL CHARGES	126 103 114	118 963 316	7 139 798	6,0%
Reprise sur résultat N-2	-16 073	121 363	-137 436	-113,2%
RESULTAT EXERCICE	0	0	0	ns

VI. Questions diverses

Pool Solidarité et participations financières attribuées en 2022

Le Pool Solidarité dispose au 31 décembre 2022 de 3.174.638 euros de fonds propres disponibles.

Le tableau ci-dessous résume l'origine et l'utilisation des fonds du Pool depuis sa création en 2004 :

Situation Pool Solidarité (99-96)	TOTAL	Soisy		Chelles
		Aide aux établ.	Invest.	
Plus-value nette cession Soisy	4 741 365	474 137	4 267 228	
Plus-value nette cession Chelles	1 780 246			1 780 246
Intérêts financiers reçus du Pool Trésorerie	726 563	726 563		
<i>Produits restant à encaisser</i>	<i>-74 410</i>	<i>-74 410</i>		
Encaissement vente Versailles (2020)	364 951	364 951		
Financement investissements immobiliers	-1 216 000	-65 000	-1 151 000	
<i>Aides restant à décaisser</i>	<i>15 000</i>	<i>15 000</i>		
Participation versées aux unités	-1 465 938	-1 298 346	0	-167 592
Apurement déficit BMCM	-463 229	-463 229		
Apurement situations négatives établ clôturés	-500 350	-500 350		
Autres frais décaissés pour établ° et Pool	-733 561	-733 561		
SITUATION PSI	3 174 638	-1 554 244	3 116 228	1 612 654
Sous-total Solde Soisy & Chelles		1 561 984		1 612 654

Rémunérations des dirigeants bénévoles et salariés

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif a introduit pour les associations dont le budget est supérieur à 150.000 euros et qui reçoivent une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une Collectivité territoriale supérieures à 50.000 euros l'obligation de publier dans leurs comptes financiers les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Conformément aux recommandations formulées par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC bulletin 146 – juin 2007 p. 327), cette information doit être fournie dans l'annexe des comptes annuels, de façon globale, et nous la reprenons ci-après non sans rappeler au préalable que les dirigeants bénévoles – c'est-à-dire les membres du Bureau national - ne perçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur mandat. Seuls les frais engagés à l'occasion de leur mission font l'objet d'un remboursement selon des règles fixées par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2022, les rémunérations brutes versées aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés de l'association ont totalisé 277.747 euros.